

Mise en place à Grisy d'une " Participation citoyenne à la sécurité des biens et des villageois " (Ex « Voisins vigilants »)



REUNION PUBLIQUE

Samedi 11 Mars 2023
à 10h en Mairie



Vos élus vous proposent une réunion publique animée par la Gendarmerie Nationale afin de vous informer sur le programme « **PARTICIPATION CITOYENNE** », son fonctionnement et ses avantages.

« **LA PARTICIPATION CITOYENNE** » anciennement appelée « **voisins vigilants** » est un dispositif **officiel, simple, efficace et gratuit** qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune.

Des « **référénts citoyens** » sont chargés d'**alerter la gendarmerie** de tout événement suspect ou de nature à troubler la sécurité dont ils seraient témoins. Ils sont également **les relais des conseils et messages de prévention de la gendarmerie** auprès des habitants de leur quartier.

Ce dispositif encourage la population à adopter une **attitude solidaire et vigilante** ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Cette démarche partenariale permet une **diminution de 25 à 40% des atteintes aux biens**.

Le dispositif ne confère aucune **prérogative de puissance publique** et en aucun cas d'autorisation d'intervention.

Samedi 11 mars 2023 – 10h – Mairie de Grisy-les-plâtres

Dans le cadre du lancement d'une participation citoyenne à la sécurité des personnes et des biens du village, à laquelle chacune et chacun des villageois(es) est invité à participer, une réunion publique organisée par la municipalité et animée par la gendarmerie nationale, aura lieu en mairie de Grisy le samedi 11 mars prochain entre 10h00 et 12h00. Il y sera présenté les détails du dispositif qui diminue de 25 à 40% les incidents. (Statistique réalisée sur 5 700 communes françaises).

Pour mémoire, il est rappelé que la mission des référents citoyens volontaires est d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de nature à troubler la sécurité dont ils seraient témoins. Ils sont également auprès des habitants de leur quartier le relais des conseils et messages de prévention provenant de la gendarmerie.

Bien sur, ce dispositif ne confère aucune prérogative de puissance publique et en aucun cas d'autorisation d'intervention.





REUNION PUBLIQUE

Samedi 11 Mars 2023
à 10h en Mairie

proposent une réunion publique animée par la Gendarmerie Nationale:
le programme « **PARTICIPATION CITOYENNE** », son fonctionnement et ses

« **LA PARTICIPATION CITOYENNE** » anciennement appelée « **voilàs vigilants** »
est un dispositif officiel, simple, efficace et gratuit
permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commu

référénts citoyens sont chargés d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de
troubler la sécurité dont ils seraient témoins.
Ils sont également les relais des conseils et messages de prévention de la gendarmerie
auprès des habitants de leur quartier.

est encouragé la population à adopter une attitude vigilante et à informer les
forces de tout fait particulier.

Cette démarche partenariale permet une diminution de 25 à 40% des atteintes aux biens.

est ne confère aucune prérogative de puissance publique et en aucun cas d'autorisation d'inte

Samedi 11 mars 2023 – 10h – Mairie de Grisy-les-Plâtres

Mairie de Grisy-les-Plâtres
10, rue Robert Machy
95810
Grisy-les-Plâtres
Infos pratiques

Crée en 2006, la participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune. Des référents citoyens sont choisis par le maire, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale.

En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien. La participation citoyenne permet également de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens et suscite leur adhésion.

Documents

[Livret d'informations](#)

[Affichette d'annonce](#)

Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69